

canadienne afin d'en réduire la vulnérabilité à l'égard d'un marché continental unique, de conserver notre liberté d'action sur le plan international et, chose tout aussi importante, de préserver et d'entretenir notre personnalité nationale.

Dans cette optique, la possibilité de nous tourner vers un autre marché important et facilement accessible comportant aussi des liens économiques, culturels, historiques et linguistiques revêt une importance manifeste.

Par ailleurs, je tiens à déclarer sans ambiguïté que nous n'avons jamais voulu substituer l'Europe aux États-Unis à titre de partenaire commercial. Le Canada est un pays nord-américain et les États-Unis demeurent évidemment notre partenaire le plus important.

Mais la simple reconnaissance de ce fait ne nous conduit aucunement à accepter les contraintes de quelque prétendu déterminisme continental que ce soit. Nous croyons pouvoir multiplier nos échanges avec d'autres pays, notamment en Europe, de façon à promouvoir la vie culturelle et la prospérité économique du Canada sans, pour autant, desserrer nos liens très étroits avec nos voisins du Sud.

L'intérêt que porte le Canada envers l'élargissement de la Communauté européenne et notre objectif parallèle de voir s'accroître nos relations avec la Communauté ont pris plusieurs formes. Sur le plan ministériel, j'ai effectué, en compagnie des ministres du Commerce et de l'Industrie, des visites à Bruxelles et dans d'autres capitales des États membres de la Communauté. Nous avons essayé, avec un certain succès, me semble-t-il, de sensibiliser la Communauté et ses membres au caractère distinctif de notre position.

Des échanges de plus en plus fréquents et soutenus avec les hauts fonctionnaires de la Commission et des échanges parlementaires complètent ces visites ministérielles. Je constate avec plaisir que Sir Christopher et certains hauts fonctionnaires de la Commission tiennent des discussions officielles bilatérales avec les représentants canadiens. Ces échanges marquent un élément nouveau du dialogue entre la Communauté et le Canada.

L'affectation à Bruxelles d'un ambassadeur particulier à titre de chef de la mission canadienne auprès des Communautés européennes constitue une autre étape importante dans l'évolution de nos relations avec la Communauté. J'espère que nous pourrons bientôt voir la Commission représentée à son tour à Ottawa.

---